

L'église du village a besoin de vous

Pas moins de 112 habitants se battent pour sauver leur église de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix, édifée en 1788. La toiture menace, le budget manque. Un appel aux dons est lancé. L'État et la Fondation du Patrimoine sont au rendez-vous, reste à convaincre le grand public.



Odile Charoy-Fleury, Martine Galifillet, Alain Nicolle, Jean-Noël Chambon, Jean-Victor Roux, Hubert de Tessières et Nadine Sarre.

L'église de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix n'est pas classée monument historique, mais elle incarne l'âme du village. Construite en 1788 après que le village et son église primitive eurent été détruits vers 1400, selon les recherches de Cédric Marulier, elle abrite une aile dont l'origine remonte probablement au XVI^e siècle. Aujourd'hui, c'est sa toiture qui pose problème : les tuiles, devenues gélives, laissent l'eau s'infiltrer dans l'édifice. Sans intervention rapide, les dégâts ne feront qu'empirer.

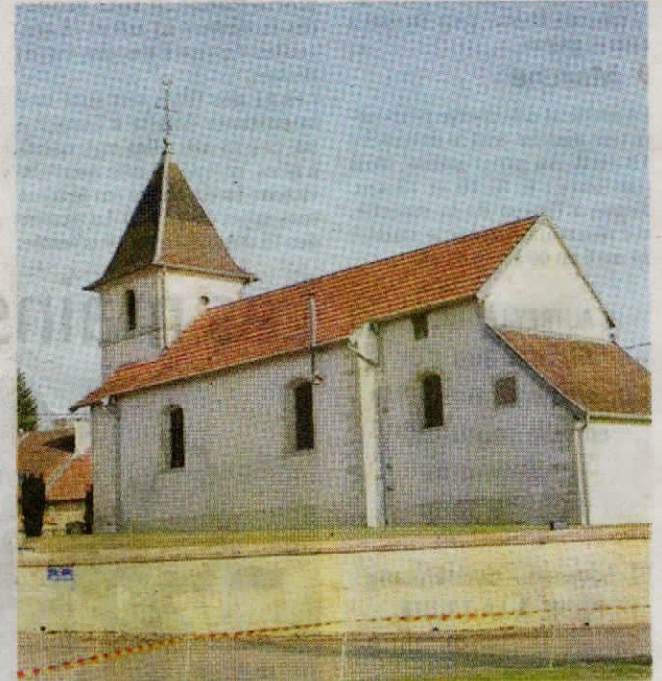
Le devis de restauration s'élève à un peu plus de 70 000 euros. Un architecte des Bâtiments de

France l'a validé. Pour garantir la durabilité de l'ouvrage, le choix s'est porté sur de petites tuiles traditionnelles, plutôt que des tuiles mécaniques modernes, une exigence portée par Cédric Marulier, qui tient à ce que l'intervention soit irréprochable sur le plan patrimonial. Le souci de pérennité s'étend jusqu'à la charpente : les chevrons retenus sont du 10x10, plus robustes que du 8x8, pour offrir un coefficient de sécurité supérieur et ne pas avoir à refaire les travaux dans vingt ans. L'État et le Département s'engagent mais il manque 14 000 € ! Le tour de table prend forme. La commune apporte 18 000 euros.

L'État, via la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), et le Conseil départemental s'engagent chacun à hauteur d'environ 20 % du projet — l'État pouvant aller légèrement au-delà pour aider à boucler le financement. La Fondation du Patrimoine est également partenaire de l'opération et a obtenu l'accord de l'UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine). Il reste cependant environ 14 000 euros à trouver. C'est là qu'intervient l'appel aux dons. Jean-Victor Roux, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet, était présent à Broye pour l'occasion, aux côtés du maire Alain Ni-

colle, de ses adjoints Jean-Noël Chambon et Martine Galifillet, du délégué territorial de la Fondation du Patrimoine Hubert de Tessières, et des représentantes du Département Aide au patrimoine, Odile Charoy-Fleury et Nadine Sarre. Un signe fort de l'engagement de l'État aux côtés des petites communes rurales. Le sous-préfet a tenu à le souligner, dans un contexte budgétaire contraint -deux années consécutives sans budget arrêté en début d'année-, l'argent public existe encore, mais il se fait rare. « Il faut aller le chercher et ne se priver d'aucune source de financement », a-t-il insisté. L'État n'entend pas se substituer à la générosité du public, mais joue ici pleinement son rôle de facilitateur.

Comment donner ? C'est la mairie qui mène la collecte. La Fondation du Patrimoine fournit les outils : une plateforme de collecte en ligne, des supports de communication (bâche de chantier, kakémonos, bons de souscription), et un cadre juridique permettant la défiscalisation des dons. Mais c'est la mairie qui porte et anime la collecte. Dès que la convention sera signée -les délais administratifs avancent-, la souscription sera officiellement ouverte. Un mécanisme d'abondement de la Région complète le dispositif : pour chaque euro collecté, elle ajoute deux euros, dans la limite de 12 000 euros sur la



Aujourd'hui, c'est la toiture de l'église qui pose problème.

première année. Raison de plus pour ne pas tarder : les devis actuels sont garantis jusqu'à fin octobre, et leur montant augmente en moyenne de 3 % par an. C'est la clôture de la collecte qui déclenchera les paiements de l'ensemble des financeurs. Chaque jour compte. Chaque don, même modeste, contribue à sauver un édifice vieux de plus de deux siècles. Un point sera

fait en novembre pour mesurer l'avancement de la collecte. Sauver une église de village, c'est préserver bien plus qu'une toiture. C'est maintenir vivant un repère commun, un lien entre les générations.

J. V. (CLP)

Contact : mairie.broye-verfontaine@orange.fr